



VIIIème ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE D'ARINWA

10-12 novembre 2021, Praia, Cabo Verde

RAPPORT FINAL

I. INTRODUCTION

1. La VIIIème Assemblée Générale Annuelle du Réseau inter-agence de recouvrement des avoirs pour l'Afrique de l'Ouest (ARINWA) s'est tenue les 10-12 novembre 2021, à l'Hôtel Oasis Atlantico Praiamar, à Praia, au Cabo Verde.
2. Cette réunion a été organisée en partenariat avec le Gouvernement de la République de Cabo Verde, l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) et l'Agence allemande de coopération internationale (Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit-GIZ), à travers son Programme Global de lutte contre les flux financiers illicites.
3. Les Etats membres suivants étaient représentés:
 - la République du Bénin;
 - le Cabo Verde;
 - la République de Côte d'Ivoire;
 - la République de Gambie;
 - la République de Guinée-Bissau;
 - la République du Mali ;
 - la République du Niger;
 - la République fédérale du Nigéria;
 - la République de Sao Tomé-et-Principe;
 - la République du Sénégal;
 - la République de Sierra Leone;
 - la République togolaise.
4. La réunion a enregistré, en outre, la participation de la République islamique de Mauritanie en qualité d'Observateur ainsi que celle des représentants du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) et d'Expertise France, à travers son projet Organised Crime : West African Response to Money laundering and financing terrorism (OCWAR-M).
5. Etaient absents le Burkina-Faso, la République du Ghana, la République de Guinée et la République du Libéria.

II. ORDRE DU JOUR

- L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Annuelle est joint en annexe du présent rapport.



ARINWA
Asset Recovery Inter-Agency Network for West Africa
Réseau inter-agences de recouvrement des avoirs pour l'Afrique de l'Ouest
Rede inter-serviços de recuperação de bens para a África Ocidental



UNODC
Office des Nations Unies
contre la drogue et le crime



Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

III. CEREMONIE D'OUVERTURE

7. Elle a été marquée par le message de bienvenue de Madame Kyllly FERNANDES, Présidente d'ARINWA, l'intervention de M. Kodjo ATTISSO, Conseiller Régional pour l'Afrique de l'Ouest en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) de l'ONUDC, l'intervention de Son Excellence Monsieur Luís LANDIM, Procureur Général de la République de Cabo Verde et l'allocution d'ouverture de Son Excellence Madame Joana ROSA, Ministre de la Justice de la République de Cabo Verde.
8. Madame Kyllly FERNANDES a souhaité la bienvenue aux participants et remercié les autorités de Cabo Verde pour avoir accepté d'abriter la VIII^{ème} Assemblée Générale Annuelle d'ARINWA. Elle s'est réjouie de la tenue de ces assises d'autant plus qu'elles seront principalement consacrées à l'examen et à l'adoption du Plan d'Actions Stratégiques 2022-2026 du Réseau. Elle a enfin souhaité de fructueux travaux aux participants.
9. Le Conseiller Régional en matière de LBC/FT pour l'Afrique de l'Ouest de l'ONUDC a, pour sa part, rappelé les défis liés à la coopération internationale et fait une adresse aux Points Focaux, ces praticiens de la justice, qui sont des personnes ressources aussi bien dans leurs pays respectifs que pour le Réseau. Il a aussi souligné le rôle d'ARINWA dans la facilitation des demandes d'entraide et son implication dans la mise en place des agences de recouvrement et de gestion des avoirs dans les pays membres à travers ses actions de plaidoyer. Pour finir, il a réaffirmé l'engagement de son organisation à continuer d'assister ARINWA et adressé sa gratitude à l'Allemagne, aux Etats-Unis d'Amérique et à la France pour leur financement.
10. Prenant la parole à son tour, le Procureur Général de la République de Cabo Verde a traduit sa satisfaction de voir son pays abriter cette année l'Assemblée Générale d'ARINWA. Ayant assumé la fonction de Point Focal, il perçoit clairement l'importance du Réseau dans la mise en œuvre du principe que le crime ne paie pas. Monsieur LANDIM a expliqué que le Cabo Verde est un pays exposé qui n'échappe pas à la prédation des criminels de tous genres. Quoique disposant d'un dispositif institutionnel conforme aux normes internationales, le pays éprouve néanmoins des difficultés pour une gestion efficiente des avoirs saisis ou confisqués. Il n'en demeure pas moins que des résultats satisfaisants ont été obtenus et quelques biens confisqués servent aujourd'hui à loger des services administratifs et à assister des organisations humanitaires. Conscient que, seule, aucune autorité de poursuite ne saurait vaincre les criminels, il a plaidé pour un meilleur cadre de coopération et encouragé ARINWA à jouer un rôle de plus en plus important.
11. Madame la Ministre de la Justice de la République de Cabo Verde a exprimé sa gratitude à l'Assemblée Générale pour l'avoir invité à ouvrir ses travaux. Elle a exposé que le Cabo Verde est un petit État insulaire qui, à l'instar des autres pays du monde, mène une lutte acharnée contre la criminalité organisée et transnationale. Celle-ci se manifeste par la cybercriminalité, l'extrémisme religieux, le terrorisme, le trafic de drogue, le trafic et l'exploitation des êtres humains, le trafic d'organes et d'armes, la corruption et le blanchiment d'argent. Sans oublier que, quelques fois, l'on assiste à une action simultanée et une imbrication étroite entre ces différents types de crimes. Ce constat, selon elle, exige, au niveau interne comme au niveau régional, une capacité organisationnelle, des compétences et une efficacité élevées pour apporter la réplique. Dans ce contexte, le rôle d'ARINWA, grâce au soutien qu'il fournit aux autorités de poursuite pénale pour priver les criminels des produits de



leurs activités, est extrêmement important et mérite d'être soutenu. Ce soutien est nécessaire car les activités d'ARINWA s'inscrivent dans le cadre de celles du Programme 2030 en général et contribuent spécifiquement à la réalisation de l'objectif 16.4 des Objectifs de Développement Durable (ODD), à savoir : « *D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée* ». Pour Madame le Ministre, ce sont ces raisons qui ont poussé le gouvernement capverdien à s'impliquer, avec l'ONUDC et la GIZ, dans l'organisation de cet événement important qu'est la VIII^{ème} Assemblée Générale Annuelle d'ARINWA. Elle a, en outre, rappelé les efforts déployés par son pays pour mettre en place un cadre juridique approprié, avec la création en 2012, d'un bureau de recouvrement des avoirs (Gabinete de Recuperação de Activos (GRA)) et d'un bureau de l'administration des avoirs (Gabinete de Administração de Bens (GAB)). Ces organes ont complété le dispositif institutionnel existant, constitué essentiellement de l'Unité d'Information Financière, mise en place dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Terminant son propos, elle a réaffirmé la détermination du Gouvernement de Cabo Verde et du Ministère de la Justice à contribuer à la réalisation des objectifs d'ARINWA et a déclaré ouverts les travaux de la VIII^{ème} Assemblée Générale Annuelle d'ARINWA auxquels elle a souhaité plein succès.

IV. TRAVAUX

12. Les travaux ont porté sur la mise en place d'un bureau de séance suivie de l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

A. Mise en place du Bureau de séance

13. Un Bureau de séance a été mis en place. Il a été présidé par Monsieur Iréné ACLOMBESSI, Point Focal du Bénin, assisté, en qualité de Rapporteurs, de Mesdames Ramatoulaye LY épouse NDIAYE, Point Focal du Sénégal et Abzlay AFONSO PIRES, Point Focal de Sao Tomé-et-Principe et de Monsieur Alhagie JAMMEH, représentant du Point Focal de la Gambie.

B. Adoption du projet d'agenda

14. Le projet d'agenda a été amendé par l'adjonction d'un point de divers relatif à la demande du représentant de la République islamique de Mauritanie d'obtenir le statut de Membre du Réseau, en lieu et place de celui d'Observateur, octroyé à son pays par ARINWA. Puis il a été adopté.

C. Présentation et adoption du rapport d'activités 2021

15. Le rapport d'activités 2021, présenté par Madame Kadiatou LY SANGARE, Secrétaire Permanent d'ARINWA, était articulé autour de trois (03) axes, à savoir : la gestion des requêtes d'entraide judiciaire, les réunions tenues et la préparation du Plan d'Actions Stratégiques 2022-2026.

La gestion des requêtes d'entraide judiciaire

16. S'agissant de la gestion des requêtes, elle a révélé avoir été saisie de sept (07) demandes d'informations patrimoniales, toutes en provenance de la Plateforme d'identification des avoirs criminels (PIAC) de la République française. Elle les a immédiatement transmises au pays requis, à savoir le Sénégal, la Guinée, le Mali,